



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2^e séance régulière
Le mercredi 6 décembre 2023 à 19h00
Local M-103

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Le vice-président ouvre l'assemblée à 19h04

2. Vérification des présences et du quorum

Nous avons quorum.

Direction : Anick Dumais

Membres parents :

- Carl D'Astous
- Vanessa H.-Dinelle
- Nancy Ricard (absente)
- Sophie Gendron (absente)
- Lynn Desjardins

Membres du personnel :

- Julie Castonguay
- Caroline S. Montpetit
- Christine Lavigne
- Anne Gélinas
- Sylvie Brodeur (absente)

3. Droit de parole au public

Aucun public présent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption tel quel de l'ordre du jour est proposée par Christine et appuyée par Mme Caroline S.

Résolution : CE061223-372

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 octobre 2023

L'adoption du procès-verbal tel quel est proposée par Vanessa H.-Dinelle et appuyée par Christine Lavigne.

Résolution : CE061223-373

6. Sujets pour approbation :

6.1 Programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

Formulaires de sorties présentés par Anick Dumais. Sortie au préscolaire au chalet Héritage du Parc-nature de la Pointe -aux-Prairies le 23 janvier et matchs des ligues de volleyball (à JMB) et de mini-volleyball (au Bourg-Neuf et à la Tourterelle) pour les élèves du 3^e cycle. La programmation des activités est approuvée par Vanessa H. Dinelle et appuyée et par Christine Lavigne.

Résolution : CE061223-374

6.2 Fonds à destination spéciales

Madame Dumais présente le résultat du sondage concernant des propositions d'activités de financement, M. D'Astous propose de cibler les activités qui touchent l'ensemble de l'école. Madame Dinelle voit plus l'achat de matériel restant dans le futur plutôt que des activités. La direction fera un premier tri de ce qui peut être offert à l'ensemble de l'école et en parascolaire afin d'en discuter à nouveau au prochain CÉ selon les besoins énoncés par nos divers intervenants. L'achat de casiers pour les 6^e années est discuté. Christine mentionne 2 principaux irritants : Améliorer la cour d'école (paillis caoutchouc) et les casiers.

6.3 Intégration d'activités ou contenus prescrits dans les domaines généraux de formation

6.3.1 COSP

Mme Dumais présente la planification globale des COSP pour le préscolaire et les trois cycles du primaire. La planification est approuvée par Carl d'Astous et appuyée par Vanessa H.-Dinelle.

Résolution : CE061223-375

6.3.2 Éducation à la sexualité

Mme Dumais présente la planification en éducation à la sexualité pour le 3^e cycle du primaire. La planification est approuvée par Anne Gélinas et appuyée par Vanessa H. Dinelle.

Résolution : CE061223-376

7 Sujet pour consultation :

7.1 Mesure 15024

Mesure d'aide aux parents d'élèves au préscolaire et au premier cycle. Des propositions ont été reçues pour le préscolaire. Une première proposition est l'achat d'une application Au royaume des sons (environ 600\$). Une autre proposition a été présentée avec une vidéo de Marie-Eve Morin, enseignante au préscolaire, concernant un système de prêt de jeu de société Ludisacs). Les deux propositions ont été bien reçues de la part des membres parents.

8 Sujets pour information

8.1 Critères d'admission et d'inscription 2024-2025

Mme Dumais présente le document des critères d'inscription des élèves du CSSDA. Les principaux changements cette année : la phase 1 se déroule du 27 novembre au 22 décembre. Maintenant les transferts seront effectués uniquement à la fin d'une étape afin de faciliter la transition et la communication des résultats des élèves aux bulletins, à moins d'exception, par exemple lors d'une demande pour cause humanitaire.

8.2 Suivi du budget révisé 2023-2024

Madame Dumais présente la mise-à-jour des mesures ministérielles et des montants alloués en fonction des différentes mesures.

8.3 Acte d'établissement

Madame Dumais présente l'acte d'établissement à jour.

8.4 Normes et modalités d'évaluation

Madame Dumais présente le document des normes et modalités d'évaluation. Ce document est mis à jour chaque année. Il s'agit d'un document de référence pour les enseignants. Il est demandé d'ajouter + / - sur l'estampe pour aider le parent à mieux situer leur enfant au niveau de la compétence. La direction fera le suivi avec l'équipe des enseignants.



8.5 Suivi des travaux sur le projet éducatif

Madame Dumais présente rapidement le document vision, valeurs et environnement. Les principaux objectifs sont présentés. L'équipe-école doit maintenant travailler sur les moyens et les actions afin de finaliser le projet éducatif.

9 Sujet d'information des membres

9.1 La présidence

M. d'Astous souhaite que la situation se règle rapidement concernant la grève.

9.2 La direction

Nous aurons une direction adjointe à compter du lundi 11 décembre 2023. M. Philippe Vaillant sera responsable, entre autres, des niveaux 3, 4 et 5. Mise en place après les fêtes du tutorat et de l'aide aux devoirs. Les parents recevront l'offre de service en fonction des références des enseignants. Le programme hors-piste sera implanté à compter de janvier. Les ateliers touchent principalement la gestion du stress et de l'anxiété. Ce programme s'adresse à tous les niveaux ainsi qu'aux parents.

9.3 Représentant du comité de parents

Il n'a pas été possible d'assister adéquatement à la rencontre suite à plusieurs problèmes.

9.4 Représentants des enseignants

Madame Lavigne : les enseignants sont très heureux qu'une direction adjointe se joigne à l'équipe. Petites activités de Noël pour les enfants. Notre concierge sera remplacé suite à son départ à la retraite. M. Carol va nous manquer énormément.

9.5 Représentant du service de garde

Madame Gélinas mentionne que la facturation du SDG sera envoyé le 7 décembre.

9.6 Représentant du personnel de soutien

Période très mouvementée, réinscription, inscriptions pour l'année 2024-2025.

9.7 Représentant du personnel professionnel

Carine Bernier s'est jointe à notre équipe à titre d'orthopédagogue. Elle apporte un soutien précieux. Les tâches seront redéfinies en janvier (répartition des groupes).

10 Levée de l'assemblée

À 20h52, proposée par Carl D'Astous et appuyé par Julie Castonguay.

Résolution : CE061223-377

* *Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*